

Tintigny, le 28 septembre 2020

Commune de Daverdisse

Compte rendu de la CLDR du 28 septembre 2020

Réf. DAVERDISSE\06- CLDR\2020\20200928 EA commission énergie patrimoine\Daverdisse 20200928 PV CLDR topo pcdr et com PAEDC.docx

Présents et excusés :

Présences de la CLDR : cf. liste ci-après

FRW : Sophie Orban, agent de développement

Ordre du jour :

- État d'avancement des projets du PCDR
- Appel à projets « recensement du patrimoine »
- Commission liée au PAEDC
- Divers



Le bourgmestre accueille la CLDR ; il explique l'ordre du jour et l'objectif de la réunion.

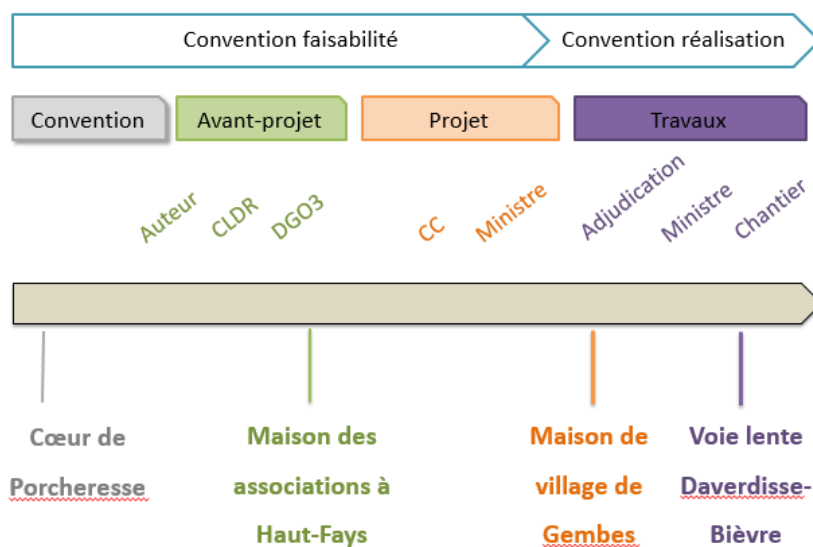
Il précise que la Ministre Tellier a adressé un courrier à la Commune au sujet d'un moratoire sur les conventions de développement rural. Ce qui entraîne un climat d'incertitude pour les prochains projets, notamment pour le cœur Porcheresse.

Etat d'avancement des projets du PCDR

Bilan du 1^{er} semestre 2020 – en confinement

- Mars 2020 – envoi du rapport annuel à la DGO3, suite à son approbation par la CLDR par mail.
- Travaux en cours à la voie lente transcommunale Daverdisse/Bièvre.
- Juin 2020 - Signature par la Ministre Tellier de la convention-réalisation pour l'aménagement de la maison de village de Gembes.
- Juillet 2020 - Comité d'accompagnement de l'avant-projet d'aménagement de la maison des associations à Haut-Fays. En attente de son approbation par la DGO3.
- Appel à projets « inventaire du petit patrimoine » : réception des accès pour l'encodage sur une plateforme des informations reçues des coordinateurs villageois au sein de la CLDR.
- En attente de la signature par la Ministre Tellier de la convention-faisabilité pour l'aménagement du cœur de Porcheresse. Réunion de coordination pour la demande de convention le 25/11/2019.

Etat d'avancement des projets subsidiés en développement rural



Lot 1 – Projets matériels

Tous les projets matériels du Lot 1 sont en cours :

- M.1.02 – Finalisation de la voie lente vers Bièvre – convention-exécution DR 2016
- M.1.01 – Aménagement d'une maison de village et de ses abords – Gembes – convention-faisabilité DR 2017 / convention-réalisation DR 2020. En septembre 2020 a eu lieu l'adjudication pour désigner les entreprises chargées de faire les travaux. 3 offres recevables ont été réceptionnées. Le chantier démarrera en 2021.
- M.1.03 – Réhabilitation du site de l'ancien presbytère en maison des associations – Haut-Fays – convention-faisabilité DR 2017.

Lot 1 – Projets immatériels

- I.1.01 – Entretien et valorisation du petit patrimoine – cf. ci-après.
- I.1.02 – Mise en place d'une charte urbanistique et architecturale : Cette fiche n'a pas été activée car il avait été décidé d'attendre que le CoDT soit d'application. De plus, il faudra voir les liens avec la charte paysagère du Parc Naturel d'Ardenne Méridionale.
- I.1.03 – Information et communication sur la gestion durable de la forêt – Actions d'information à la population sur la forêt publique et intervention de la Cellule d'Appui à la Petite Forêt Privée (47 visites de terrain).

Lot 2 - Projets matériels

- M.2.01 – Aménagement du cœur de village – Porcheresse
3 auteurs ont rentré une offre et celle du bureau Lacasse-Monfort a été retenue. Les relevés ont été faits ; les informations nécessaires ont été récoltées. La réunion de demande de convention a eu lieu le 25/11/2019.
Les représentants de Porcheresse remettent en séance un document reprenant les idées et desiderata des habitants récoltés lors d'une réunion au village en octobre 2019 (cf. annexe). Le Bourgmestre remercie les membres de la CLDR d'avoir joué leur rôle de relais, mais il regrette le manque de coordination avec la procédure de développement rural ; en effet, il est prévu de rencontrer la population de Porcheresse quand la convention sera signée par la Ministre, pour établir l'avant-projet.
Concernant l'aménagement, il conviendra d'être attentif à la potentielle pollution du sol (engendrée par le tarmac posé alors), aux tuyaux d'eau en plomb à changer et à l'électricité basse tension.
- M.2.02 – Aménagement du cœur de village – Daverdisse
La Commune désire connaître les besoins des habitants de Daverdisse car le projet n'est pas suffisamment clair et la fiche-projet a été largement réalisée (allée des Marronniers entretenue en

2008 ; sens unique fait et enlevé en partie ; accessibilité PMR à l'église ; aménagement du parking ; éclairage public remplacé ; jeux installés dans la pelouse ; douche au Centre d'animation touristique). Les murs de soutènement et la voirie appartiennent au SPW. Pour pouvoir y intervenir, la Commune devrait reprendre toute la route régionale.

Le mur avec les tilleuls est en mauvais état.

Les arbres malades dans l'allée devraient être remplacés.

Il faut savoir ce que les habitants pensent des Tilleuls (classés) et demander un avis au DNF.

→ Les membres de Daverdisse sont invités à identifier les besoins du village pour ce projet.

- M.2.03 – Mise en place d'actions en faveur de la biodiversité :
Participation à la semaine de l'arbre 2020. Diffusion d'informations diverses. Information d'Adalia sur l'usage de pesticides dans les cimetières.
- M.2.04 – Mise en valeur du site du puits du Gros Bois – Porcheresse
- M.2.05 – Mise en valeur du site du pont de l'Ermitte – Gembes
Une promenade balisée passe par là et va jusqu'à la Culée à Gembes.
L'école de Gembes a développé un projet didactique de « sentier de l'Ermitte » avec diverses plantations.
Le pont est cassé à la moitié de sa longueur.
Au budget 2021 figure un poste pour la pose d'une passerelle en structure bois sur la moitié de la longueur pour pouvoir rejoindre l'autre rive ; ce travail sera effectué par les ouvriers communaux.
- M.2.06 – Réaffectation de l'ancienne école des garçons – Haut-Fays
La façade a été rejointoyée et hydrofugée. Le chauffage a été revu ; avec pose de décompteurs.
- M.2.07 – Réalisation d'aménagements de sécurité routière
Gouttes d'eau, plateau à l'école de Haut-Fays, chicanes, filets d'eau, silhouettes de piétons près des écoles, silhouettes de vélos aux Rives,...
- M.2.08 – Création d'une maison multiservices
- M.2.09 – Rénovation patrimoniale du site du lavoir – Scottons
La lutte contre les plantes invasives continue. Le site a été nettoyé.
- M.2.10 – Aménagement d'excédents de voirie
- M.2.11 – Création de chemins de liaison et de venelles

Lot 2 - Projets immatériels

- I.2.01 – Valorisation des circuits courts
C'est un des axes de travail du Parc Naturel d'Ardenne Méridionale.
- I.2.02 – Soutien aux activités économiques et indépendantes
Une prime communale est octroyée pour faciliter l'installation de commerces.
Daverdisse participe à la zone pluricommunale à Galaxia (près de l'Euro Space Center) et à Wellin au parc d'activités Haute Lesse.
- I.2.03 – Amélioration de la gestion des déchets
Des informations ont été distribuées dans les gîtes.
L'AIVE a fait des sensibilisations dans les écoles.
- I.2.04 – Etablissement de lignes de conduite pour la bonne intégration des gîtes
- I.2.05 – Création et développement de nouvelles activités villageoises

Lot 3 - Projets matériels

- M.3.01 – Développement de projets énergétiques durables
L'éolienne qui sera montée au foot a été livrée.
Des panneaux solaires/photovoltaïques sont posés sur les bâtiments publics.
- M.3.02 – Développement d'une filière bois
Organisation de ventes de gré à gré.
- M.3.03 – Assainissement collectif des eaux usées
Des études de faisabilité sont en cours pour 3 stations d'épuration sur la commune (fonds européens).
Convention d'assainissement rural.
- M.3.04 – Préservation et valorisation des rys d'abissage
- M.3.05 – Transformation du site du local de ski en espace de convivialité

Le local a été abattu et des plantations ont été faites.

- M.3.06 – Rénovation de la salle Saint-Remacle en maison de village – Haut-Fays
- M.3.07 – Création de logements intergénérationnels
- M.3.08 – Création du vélo-route transfrontalier
Projet Interreg en cours.
- M.3.09 – Création de logements tremplins
- M.3.10 - Création de parcelles communales bâtissables
- M.3.11 – Aménagement de l’ancien terrain de tennis – Gembes
- M.3.12 – Relocalisation de la plaine de jeux – Haut-Fays
- M.3.13 – Aménagement de points de vue et valorisation du paysage

Les relevés de points de vue sont dressés. La charte paysagère du PNAM est en cours d’élaboration.

Lot 3 - Projets immatériels

- I.3.01 – Amélioration des outils de télécommunication
La situation à la Croix d’Or, à Sclassin et aux Scottons a été améliorée. Le but est que toute la commune bénéficie d’une connexion fixe à l’internet haut débit.
- I.3.02 – Information sur les aides au logement
- I.3.03 – Promotion de la réutilisation de l’eau de pluie

En conclusion, de nombreuses fiches-projets du PCDR sont en cours.

Appel à projets « recensement du petit patrimoine »

Le PCDR contient la fiche-projet « I.1.01 : Entretien et valorisation du petit patrimoine », qui est bien avancée.

- La CLDR a réalisé un inventaire exhaustif du patrimoine bâti et non bâti sur le territoire communal.
- Les éléments patrimoniaux ont été cartographiés sur Google Map.
- La CLDR a désigné les éléments à restaurer en priorité.

La Commune a aussi été sélectionnée dans le cadre de l’appel à projets « recensement du petit patrimoine » et va recevoir un subside de 10.000€.

- L’inventaire a été complété par la CLDR et communiqué par les relais locaux (Dominique Lambert, Patricia Poncin, Johan Jacquet, Emmanuel Léonard).
- Il reste à l’encoder et à mener des actions de valorisation.
→ La Commune va passer une convention avec le Centre d’animation touristique pour lui sous-traiter l’encodage de l’inventaire et l’organisation d’une exposition photo.
- Délais : février 2021

Commission en lien avec le PAEDC

La Commune souhaite constituer une commission issue de la CLDR, en lien avec le PAEDC, et la doter d’un budget participatif de 7.500€ (5€/habitant). Elle ne comptera pas de représentant communal en son sein. L’objectif est de proposer à la Commune des projets permettant de faire des économies de CO2 (en lien avec l’énergie, la biodiversité, des projets du PCDR,...). Ces projets devront respecter les limites de budget et viser l’intérêt général. Ils seront de nature matérielle ou immatérielle.

La mise en œuvre des projets pourra se faire par la CLDR, les ouvriers communaux, la Commune,...

Délais prévus : pour le printemps 2021

Cette commission fonctionnera donc en autonomie. Elle se choisira un animateur et un secrétaire (il faut pouvoir rendre compte de la dynamique dans le rapport annuel développement rural).

Des retours se feront régulièrement vers la CLDR.

Si nécessaire, la Commune peut fournir un local pour les réunions.

Les personnes suivantes marquent leur intérêt pour faire partie de cette « commission CO2 »

- | | |
|---------------------------------|-----------------------------------|
| - Bodart Christophe, Daverdisse | - Jacquet Johan, Porcheresse |
| - Lambert Dominique, Daverdisse | - Léonet Nicolas, Haut-Fays |
| - Pauwels René, Haut-Fays | - Vanommeslaeghe Luc, Porcheresse |

Pour rappel, voici les actions inscrites au PAEDC :

ACTIONS DOUCES

- Documents d'information et de sensibilisation
- Mise en place d'une personne en charge des questions énergétiques
- Information générale des citoyens et tous secteurs
- Collaboration avec les intercommunales
- Implication des entreprises locales en tant que fournisseurs
- Études de faisabilité
- Création du comité de pilotage
- Sensibilisation aux enjeux du réchauffement climatique
- Organisation de séances d'information thématiques
- Formation URE – chauffage / consommation électrique
- Incitants citoyens – concours, primes, formation,...
- Événements thématiques locaux et supralocaux
- Informations spécifiques des agriculteurs
- Gestion différenciée – fauchage tardif
- Organisation de groupements d'achats – équipements, fourniture d'énergie verte
- Etat des lieux par analyse infra-rouge personnalisée

ACTIONS DURES

Actions visant à réduire la consommation énergétique et la consommation en énergies fossiles

- Isolation thermique des bâtiments publics et logements privés
- Éclairage privé et public
- Équipements basse énergie
- Chaudières à condensation et régulation
- Chaudières biomasse
- Réseaux de chaleur
- Audits énergétiques des exploitations agricoles

Actions visant à produire de l'énergie électrique

- Installations photovoltaïques < 10 kWc et > 10 kWc
- Installations de turbines éoliennes et hydrauliques
- Autres installations de production d'électricité

Actions visant à produire de l'énergie thermique

- Installations solaires thermiques
- Installations de pompes à chaleur sur puits géothermiques, air-air, air-eau, ECS

Actions visant à produire de l'énergie thermique et de l'énergie électrique

- Installation de cogénération biomasse issue de la filière bois
- Installation centralisée de cogénération sur base d'exploitation de bétail.
- Installation de cogénération sur base de cultures dédiées

Actions visant à réduire la consommation en énergie fossile des transports

- Formation à l'éco-conduite
- Covoiturage
- Véhicules électriques – piles à combustible
- Bornes de recharge rapide
- Réduction des émissions CO2

- Mobilité douce
- Vélo à assistance électrique

Actions visant à capter et stocker du CO2

- Plantation de haies vives
- Reboisement d'aires non valorisées
- Plantation de biomasse à croissance rapide
- Production de biocarburant

Divers

Parc Naturel d'Ardenne Méridionale

Le PNAM élabore sa charte paysagère et fait appel aux CLDR de son territoire pour participer au comité de pilotage. → Dominique Lambert y représentera la CLDR de Daverdisse.

Numérotation des rues à Porcheresse

Un membre de la CLDR estime que la numérotation des maisons est compliquée au centre, car il y a 5 numéros 1 près de la place.

Lorsque les noms de rue ont été revus, il a fallu placer les panneaux de rue perpendiculairement à la rue, en mettant les impairs à gauche et les pairs à droite, ce qui peut rendre l'orientation plus difficile. → Le Bourgmestre suggère d'adresser un courrier à l'Administration communale pour faire part des problèmes.

Activités en période de Covid-19

En ce qui concerne les mesures sanitaires actuelles, c'est le Bourgmestre qui peut donner les autorisations pour les activités des associations culturelles et sportives, et l'organisation d'événements avec traiteur.

Sophie Orban,
Agent de développement FRW

Participants à la CLDR du 28/09/2020

16 présents

Civilité	Nom	Prénom
M.	Bodart	Christophe
M.	Bosseaux	Michel
M.	Collin	Lucien
M.	Groffils	Firmin
M.	Incoul	Roland
M.	Jacquet	Johan
Mme	Lambert	Dominique
M.	Léonard	Emmanuel
M.	Léonet	Maxime
M.	Léonet	Nicolas
Mme	Leyder	Mylène
M.	Merny	André
M.	Pauwels	René
Mme	Poncin	Patricia
M.	Vanommeslaeghe	Luc
M.	Vincent	Jean-Claude

1 excusé

Civilité	Nom	Prénom

M.	Verbeek	Pierre
----	---------	--------